

*Groupement des Anciens du  
CERN  
Pensioners' Association*

**Bulletin No. 18**

**Décembre/December**

**1998**

Cette année, notre Groupement fête ces 10 ans d'activité. L'événement est évoqué dans plusieurs articles dans ce Bulletin.

*This year, our Association celebrates its 10th year of existence and several articles in this edition concern this event.*

## TABLE DES MATIERES/CONTENTS

Editorial / <i>Editorial</i> .....	3
Quelques mots du Président / <i>President's remarks</i> .....	3
Echos et activités du Comité / <i>Committee news and activities</i> .....	5
A propos des impôts et taxes en France / <i>Concerning taxation in France</i> .....	6
Du nouveau pour les pensionnés dans les Statuts du Personnel / <i>A change to a Staff Rule effecting pensioners</i> .....	8
A propos de l'accès au site du CERN / <i>Concerning access to the CERN Site</i> .....	9
Les permanences / " <i>Permanences</i> " .....	10
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i> .....	13
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i> .....	19
Assurance maladie / <i>Health insurance</i> .....	25
Activités socioculturelles - Voyages / <i>Social and cultural activities - Excursions</i> .....	27
Rappel historique de notre Groupement / <i>Brief history of our Association</i> .....	28
Services du CERN & adresses utiles / <i>Useful CERN Services &amp; addresses</i> .....	31
Bulletin d'adhésion .....	33
<i>Membership application form</i> .....	34
Questionnaire - Activités socioculturelles - Voyages .....	35
<i>Questionnaire - Social and cultural activities - Excursions</i> .....	36

Publié deux fois par an (juin et décembre) par:  
**Groupement des Anciens du CERN,**  
 c/o **Association du Personnel,**  
 CERN,  
 CH - 1211 Genève 23.

Téléphone: +41 (0)22 767 57 59

Courrier  
 électronique: groupe.gac@cern.ch

Published twice yearly (June and December) by:  
**CERN Pensioners' Association,**  
 c/o **Staff Association,**  
 CERN,  
 CH - 1211 Geneva 23.

Telephone: +41 (0)22 767 57 59

Electronic  
 mail: groupe.gac@cern.ch

Des commentaires et projets pour publication devraient être envoyés à / *Comments and drafts for publication should be sent to:*

Norman Blackburne  
 Téléphone/Telephone:  
 Courrier électronique/Email:

13, chemin Taverney, 1218 Grand Saconnex, GE.  
 +41 (0)22 798 16 26  
 norman.blackburne@cern.ch

**EDITORIAL***(original: anglais)****Le passé, le présent et le futur***

Alors que nous parlons naturellement des 10 ans de notre Groupement, dans cette édition se trouvent aussi des informations détaillées concernant les travaux actuels du Comité dont le but est de garder et d'améliorer les conditions de notre retraite, tout en maintenant un lien entre tous ceux qui ont travaillé à la pérennité de l'Organisation.

Encore une fois, je remercie ceux qui ont préparé les articles pour ce document, ainsi que Malcolm Dykes et Roland Magny qui ont révisé et corrigé les textes en anglais et en français.

**QUELQUES MOTS DU  
PRESIDENT***(original: français)*

Nous célébrons cette année les dix ans d'existence de notre Groupement, qui entre donc de plain-pied .....dans l'adolescence!

En premier lieu, je désire exprimer notre reconnaissance à celles et à ceux qui ont commencé à œuvrer pour les pensionnés dans les années quatre-vingt et en particulier à Jean Gervaise et à nos collègues, qui à sa suggestion ont fondé le GAC lors de la première Assemblée Générale de février 1988. Dans leur sagesse, ils ont ancré solidement le Groupement à l'Association du Personnel, ce qui, d'une part, souligne la solidarité entre actifs et pensionnés et, d'autre part, nous permet de porter nos problèmes à la plus haute instance paritaire de l'Organisation, le Comité de Concertation Permanent.

**EDITORIAL***(original: English)****Past, present and future***

While looking back over the 10 years of GAC's existence, this issue also reports in detail the present work of your Committee towards the maintenance and improvement of our retirement conditions, as well as helping former colleagues to keep in touch with each other.

Once again, I wish to thank those who have prepared the articles for this document, as well as Malcolm Dykes and Roland Magny for revising and correcting the English and French texts.

Norman BLACKBURNE

**PRESIDENT'S REMARKS***(original: French)*

This year, we are celebrating ten years of GAC's existence, so we are smoothly becoming.....adolescent!

First, I want to thank all those who in the eighties started working on behalf of the pensioners, especially Jean Gervaise and his colleagues who, following his suggestion, had the foresight to create GAC at the first Annual General Meeting in February 1988. They wisely forged solid links between GAC and the Staff Association, which, on one hand underlined the solidarity between staff in post and pensioners, and, on the other hand, allowed us to bring our problems to the principal co-ordinating body of the Organization, the Standing Advisory Committee.

Grâce à l'activité et au dévouement des Comités, qui se sont succédés depuis 1988, la visibilité du GAC n'a cessé d'augmenter de sorte que maintenant non seulement l'Administration du CERN, mais aussi d'autres organismes extérieurs considèrent le GAC comme représentant officiel des pensionnés. Cela est bien justifié, car nos membres sont actuellement 1200, soit plus des deux tiers de tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions.

Comme déjà indiqué, notre statut a permis que soient attribués à nos représentants, Jean-Paul Diss et Pierre Layzeras, deux des quatre sièges de l'Association du Personnel dans le Comité de surveillance de la Caisse maladie (CHIS Board). Un autre des nos représentants, François Wittgenstein, siège dans le Groupe d'étude sur la garantie des pensions.

Dans ce Bulletin, vous trouverez, comme d'habitude, une information très complète sur des questions qui nous concernent. J'attire votre attention à titre d'exemple sur un article sur la Caisse de Pensions dans lequel Jean-François Barthélemy et Lorenzo Resegotti donnent des nouvelles importantes et assez réconfortantes sur l'état de la Caisse. Il faut néanmoins signaler qu'en 1997, pour la première fois, le montant des prestations versées a atteint le montant des cotisations encaissées.

Pour le reste, je me limiterai à rappeler que de grands dossiers restent ouverts pour trouver des solutions satisfaisantes à long terme. Par exemple, la recherche de l'obtention de solutions adéquates pour faire face à la dépendance et la continuité de l'assurance maladie en cas de dissolution de l'Organisation. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

Le Comité que vous avez élu en avril dernier avec l'entrée de deux nouveaux membres, Olivier Bayard et Stéphane Pichler, a continué à travailler avec l'entrain et le dévouement habituels. C'est l'occasion pour moi de remercier, aussi à votre nom, tous ses membres pour leur activité, qui comporte souvent la participation à de nombreuses séances de travail, suivies par des....devoirs à domicile!

Thanks to the devotion and energy of successive Committees since 1988, GAC's renown has continued to grow so that our Association is now considered to be the official representative of pensioners not only by the CERN Administration, but also by other outside organizations. This recognition is certainly justified, as our present membership of 1200 includes more than two-thirds of the Pension Fund beneficiaries.

As already mentioned, our status has resulted in two of the four Staff Association seats on the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHIS Board) being allocated to our representatives, Jean-Paul Diss and Pierre Layzeras. In addition, François Wittgenstein represents us on the Study Group on Pension Guarantees.

As usual, in this Bulletin you will find a lot of information on matters which concern us. For example, the article by Jean-François Barthélemy and Lorenzo Resegotti presents a lot of important new information about the Pension Fund, as well as reassuring news about its financial situation. It should, however, be noted that total benefits paid in 1997, equalled, for the first time, total contributions received.

Turning to other subjects, I simply want to recall that we continue to seek satisfactory solutions for a number of matters, such as finding ways of funding long-term care, and the continuation of health insurance in the event of the dissolution of the Organization. We shall certainly have occasion to discuss these problems in the future.

As a result of the elections last April, two new members, Olivier Bayard and Stephan Pichler, joined the Committee, which has continued to work with its usual enthusiasm. It is an appropriate moment for me to thank, both personally and on your behalf, the Committee members for their enthusiastic work, often involving attending many working meetings, followed by .... lots of homework!

En général, j'évite de citer les noms des individus pour respecter leur modestie, mais, en cette célébration du dixième anniversaire, il m'est très agréable d'exprimer notre reconnaissance à Lorenzo Resegotti, qui est le seul à siéger au Comité depuis sa constitution en 1988 et qui, en tant que représentant des pensionnés, contribue d'une manière essentielle aux travaux du Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions, et aussi à ceux du Conseil du Personnel. Merci Renzo!

Permettez-moi enfin, au nom du Comité et en mon nom personnel de présenter à vous tous et à vos familles nos vœux les plus chaleureux pour Noël et la Nouvelle Année.

Although I normally avoid mentioning individuals, on the occasion of the tenth anniversary, I am happy to record a special word of thanks to Lorenzo Resegotti, the only person who has been continuously a Committee member since GAC was formed in 1988, and who continues to make vital contributions to the work of the Pension Fund's Governing Board and the Staff Council, representing pensioners. Thank you, Renzo!

Finally, the Committee and I send to all of you and your families our warmest wishes for Christmas and the New Year.

Giorgio BRIANTI, Président

## ECHOS ET ACTIVITES DU COMITE

(Semestre de mai à octobre 1998)

*(original: français)*

Le Comité, qui compte 20 membres, s'est réuni cinq fois avec une participation moyenne de 18 membres, sous la présidence de Giorgio Brianti. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

### *Relations avec l'Administration du CERN*

Les échanges ont abouti au maintien des relations avec des services administratifs actuels, chargés des retraités, plutôt que de canaliser les demandes vers une personne polyvalente comme envisagé un moment par l'Administration. L'action du Comité comme représentant des retraités auprès de l'Administration est appréciée par cette dernière.

### *La Fiscalité des pensions*

Dans ce vaste domaine, le Comité s'est plus particulièrement attaché aux aspects suivants:

#### *Remboursement de la dette sociale en France (CRDS)*

Ce problème touche aussi les actifs.

## COMMITTEE NEWS AND ACTIVITIES

(May to October 1998)

*(original: French)*

The 20 member Committee met five times under the Chairmanship of Giorgio Brianti. Average attendance was 18. The major subjects discussed were:

### *Relations with the CERN Administration*

Rather than channel all the problems of pensioners through a single contact person, as at first thought advisable by the Administration, it was decided to continue to use the existing administrative services. The CERN Administration appreciates the Committee's efforts in putting forward the concerns of retired staff.

### *Taxation of Pensions*

In this financial jungle, the Committee was particularly concerned by the following:

#### *Reimbursement of the social debt in France (CRDS)*

This problem also concerns active staff.

*L'imposition des pensions par le pays de résidence*

Le spécialiste du Comité, Jean-François Barthélemy, travaille en relation avec l'UFRONU (L'Union sur la Fiscalité applicable aux Fonctionnaires Retraités des Organisations du Système des Nations Unies) sur l'aspect juridique controversé de cette imposition. La complexité de ce problème de droit international ne permet pas d'espérer des résultats concrets à court terme.

Pour plus de détails se reporter à des articles spécifiques de ce bulletin.

*La garantie des pensions*

François Wittgenstein, délégué élu du Comité auprès du Conseil du personnel, participe au groupe interne sur la garantie des pensions présidé par Jean-Marie Dufour. Un rapport de juristes externes sur ce sujet, commandé par l'Administration, permettra d'aller de l'avant.

*Relations avec le Conseil du personnel*

Dans ce cadre, les six délégués du GAC traitent de l'indexation des pensions, de l'assurance maladie, d'une éventuelle allocation dépendance, et maintiennent des relations étroites avec l'Association du personnel.

**A PROPOS DES IMPOTS ET TAXES EN FRANCE**

*(original: français)*

*La Contribution au Remboursement de la Dette Sociale*

Pas plus les tribunaux administratifs saisis par les frontaliers que la Cour européenne de Justice ne se sont à ce jour prononcés sur l'assujettissement à la CRDS des revenus de source étrangère. La situation reste donc inchangée par rapport à celle de l'année dernière. Par contre, comme une réclamation peut être introduite jusqu'à la fin de la deuxième année qui suit la mise en recouvrement d'un rôle, c'est à dire, pour un

*Taxation of pensions according to the country of residence*

The Committee's specialist, Jean-François Barthélemy, is working with l'UFRONU (L'Union sur la Fiscalité applicable aux Fonctionnaires Retraités des Organisations du Système des Nations Unies) on the legal aspects of this taxation. As it is a very complex problem of international law, results are unlikely to be seen in the near future.

More details will be found in the relevant articles in this bulletin.

*Pension guarantees*

François Wittgenstein, one of our delegates to the Staff Council, is participating in the internal working group, chaired by Jean-Marie Dufour, on pension guarantees in the event of the dissolution of the Organization. A report, requested from external legal advisors, will help in this work.

*Relations with the Staff Council*

In this context, our six GAC delegates are studying pension adjustments, health insurance, long-term care, and keep in close contact with the Staff Association.

Olivier BAYARD, Secrétaire

**CONCERNING TAXATION IN FRANCE**

*(original: French)*

*Contribution to the Reimbursement of the Social Debt*

Insofar as neither the administrative tribunals addressed by the *frontaliers*, nor the European Court of Justice have yet come any decision on the question of taxing foreign income for the contribution to the reimbursement of the social debt (CRDS), the situation remains the same as last year. Note however that appeals can be lodged up to the end of the second year following the date of the demand, i.e. up to

impôt exigible en 1998, jusqu'au 31 décembre 2000, nous espérons que d'ici là de (bonnes) nouvelles nous seront parvenues. Il sera alors temps de rouvrir le dossier. Dans ces conditions, nous vous suggérons de payer la CRDS dans les délais et de conserver précieusement tous les papiers que vous aurez reçus afin de les joindre à une éventuelle réclamation. Bien entendu, vous serez informés des renseignements que nous pourrions recueillir.

31st december 2000, for a demand made in 1998, by which time we hope we shall have received (good) news. It is suggested therefore that, as last year, you pay the CRDS tax by the due date, carefully keeping all relevant papers for later use in the event of an appeal. You will, of course, be kept informed of any developments.

***L'Union sur la Fiscalité applicable aux Fonctionnaires Retraités des Organisations du Système des Nations Unies (UFRONU)***

Le 8 septembre dernier, le Bureau de l'UFRONU a tenu une réunion à Paris. Le GAC étant membre de l'Union, un de ses représentants, Jean-François Barthélemy, y a participé.

GAC is a member of the UFRONU and was represented at a meeting in the UNFRONU Paris office on 8th September 1998 by Jean-François Barthélemy.

Nous pensons que le texte suivant, extrait du Bulletin d'information No. 2 édité par l'UFRONU en septembre 1998 et que vous pourrez consulter dans son intégralité auprès des permanences du GAC donne un bon aperçu de la situation actuelle.

We feel that the following extract from the Information Bulletin No. 2, published by the UNFRONU last September, gives a good summary of the present situation. The complete text can be consulted at the GAC *permanences*.

"11. L'Union s'est efforcée, non sans succès, de jouer avec toute la discrétion et la modestie nécessaire qui sont garantes de son efficacité, le rôle de groupe de pression qui lui revient et qui vise à favoriser le processus de négociations de longue date entamé entre les autorités françaises et l'UNESCO. Aussi bien, les perspectives semblent aujourd'hui s'améliorer au plan diplomatico-politique à l'issue d'un entretien entre le Directeur général de l'UNESCO et le Premier Ministre, intervenu en mai dernier. ...Parmi celles (*les questions*) qui restent à résoudre figurent notamment l'imposition ... des retraites servies en France par la Caisse commune des pensions des Nations Unies. Il semble que les autorités françaises aient manifesté clairement leur volonté de trouver à ces différents problèmes une solution positive."

"13. Le Sous-Directeur général en charge du dossier a bien voulu retenir la suggestion présentée par notre Président (*de l'Union*) de constituer un groupe technique d'appui composé de représentants des trois instances directement intéressées: AAFU (*Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO*), Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU), Union. Un tel groupe pourrait aider le Secrétariat de l'UNESCO à réunir tous les éléments et arguments nécessaires ou utiles dans les négociations en cours. Une première réunion de ce groupe devrait avoir lieu dès le mois de septembre. Selon les informations recueillies par le Bureau, on peut raisonnablement espérer que les négociations avec le gouvernement français aboutiront avant la fin de l'année, bien que nombre d'incertitudes subsistent encore."

Aucune cotisation ne sera demandée en 1999 aux membres de l'UFRONU. Pour ceux qui désirent y adhérer (et nous les encourageons vivement à le faire) un droit d'entrée de 100 FF sera perçu. Nous vous rappelons l'adresse de l'UFRONU:

UNFRONU members will not be asked to pay a subscription in 1999. However, persons wishing to join (this is to be encouraged) will be asked to pay a 100 FF entrance fee. We recall the address of UNFRONU.

*Secrétariat général de l'UFRONU,  
98, rue Saint Dominique,  
75007 PARIS.*

Jean-François BARTHELEMY

### **DU NOUVEAU POUR LES PENSIONNES DANS LE STATUT DU PERSONNEL**

*(original: français)*

Depuis le 1er juillet 1998, l'obligation de réserve qui pèse sur tous les actifs a été formellement étendue à la période suivant l'expiration du contrat, et le nouvel article I 3.07 du Statut du personnel dispose:

***"Article I 3.07 - Incompatibilités et préjudice***

Les membres du personnel s'abstiennent de tout acte ou activité incompatible avec leurs fonctions et restent soumis à cette obligation pendant un délai de trois ans après l'extinction de leur contrat avec l'Organisation.

Les membres du personnel s'abstiennent de tout acte ou activité de nature à porter un préjudice matériel ou moral à l'Organisation et restent soumis à cette obligation après l'extinction de leur contrat avec l'Organisation.

Le Directeur général décide s'il y a incompatibilité ou préjudice."

### **A CHANGE TO A STAFF RULE AFFECTING PENSIONERS**

*(original: French)*

Since 1st July 1998, the requirement that active staff must avoid prejudicial acts has been extended to cover the period following the expiry of their contract, and the new Article I 3.07 of the Staff Rules states:

***"Article I 3.07 - Incompatible or prejudicial act or activity***

Members of the personnel shall refrain from any act or activity which is incompatible with their functions and shall remain bound by this obligation for a period of three years from the date of expiry of their contract with the Organization.

Members of the personnel shall refrain from any act or activity which would be morally or materially prejudicial to the Organization and shall remain bound by this obligation after the expiry of their contract with the Organization.

The Director-General shall decide whether an act or activity is thus incompatible or prejudicial."

Jean-François BARTHELEMY

## A PROPOS DE L'ACCES AU SITE DU CERN

*(informations agréées par le Bureau d'Enregistrement)*

Puisque les informations que nous avons données l'année passée dans le Bulletin No. 16 concernant l'accès au Site du CERN ne couvraient pas correctement toutes les situations des bénéficiaires de la Caisse de Pensions, nous les présentons ici avec plus de détails.

On rappellera que chaque personne entrant sur le site doit avoir une Carte d'accès CERN en cours de validité. Les procédures pour obtenir une telle carte sont les suivantes:

### **Retraités**

Selon les procédures actuelles d'accès, les retraités du CERN sont assimilés aux titulaires en poste. S'ils n'ont pas déjà obtenu une Carte Retraité (verte) du CERN au moment de leur retraite, ils pourront l'obtenir en se présentant **personnellement** (la personne concernée sera photographiée sur place) au Bureau d'Enregistrement, au bâtiment 55, 1er étage, à côté de l'Entrée Principale. Actuellement les cartes délivrées ont une validité de cinq ans, renouvelable.

Chaque détenteur d'une Carte Retraité (verte) peut aussi demander une Carte Famille sans photographie que son conjoint ou membre de la famille peut utiliser sous sa seule responsabilité.

### **Autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions**

Pour les autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions (par exemple, les veufs et les veuves) qui n'ont jamais travaillé au CERN, une procédure différente a été mise en place, en attendant une simplification des procédures.

## CONCERNING ACCESS TO THE CERN SITE

*(information approved by the Registry Office)*

As the information presented last year in Bulletin No. 16 concerning access to the CERN Site did not correctly cover all situations of Pension Fund beneficiaries, it is repeated here in greater detail.

It is recalled that persons entering the site are required to be in possession of a valid CERN Access Card. The procedures for acquiring such cards are as follows:

### **Retired Staff**

Under the present access procedures, retired staff are assimilated to staff in post. If they have not already obtained a CERN Retiree's Card (green) at the moment of retirement, they may obtain one by applying **in person** to the Registry Office in Building 55, 1st floor, beside the Main Entrance (where the applicant will be photographed). At present, these access cards are valid for five years, renewable.

Each holder of a CERN Retiree's Card (green) may also request a Family Card without photograph for the use of the spouse or a family member under the card holder's responsibility.

### **Other Pension Fund beneficiaries**

For other Pension Fund beneficiaries (for example, widowers and widows) who were not previously employed by CERN, a different procedure has been set up, until a simplified procedure can be established.

Ces bénéficiaires peuvent obtenir une Carte de visiteur (noire) du CERN en se présentant **personnellement** au Bureau d'Enregistrement (la personne concernée sera photographiée sur place). Normalement ces cartes sont délivrées pour des périodes courtes, mais les bénéficiaires de la Caisse de Pensions peuvent obtenir des Cartes de visiteur pour une durée de cinq ans, renouvelable.

Comme les Cartes Familles ne peuvent actuellement pas être délivrées aux bénéficiaires, une deuxième Carte de visiteur peut être exceptionnellement remise à une personne, désignée par le bénéficiaire de la Caisse de Pensions, tel qu'un fils ou une fille. Les demandes pour une telle carte sont traitées cas par cas. Les personnes concernées doivent se présenter **personnellement** au Bureau d'Enregistrement (elles seront photographiées sur place). Encore une fois, dans ces cas, les Cartes de visiteur ont une validité de cinq ans.

On examine actuellement l'éventuelle utilisation des mêmes procédures pour tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions. Vous serez informés des changements éventuels qui pourraient intervenir.

These beneficiaries may obtain a CERN Visitor's Card (black) by applying **in person** to the Registry Office (they will be photographed there). Normally such cards are issued for short periods, but Pension Fund beneficiaries are issued with Visitor's Cards valid for five years, renewable.

Family cards cannot currently be issued to these beneficiaries, but an additional black CERN Visitor's Card may exceptionally be issued to a person designated by the beneficiary of the Pension Fund, such as a son or daughter. Applications for an additional card are examined on a case by case basis. The persons concerned must come **in person** to the Registry Office (they will be photographed there). Here again, in these cases, Visitor's Cards are valid for five years.

The possibility of using the same procedures for all Pension Fund beneficiaries is under consideration. You will be kept informed of any developments that may occur.

Norman BLACKBURNE

## LES PERMANENCES

*(original: français)*

La dernière Assemblée générale du GAC, le 28 avril 1998, a été une réussite, puisque nous nous sommes retrouvés très nombreux, en ayant cependant une pensée pour nos collègues absents.

Mais nous - *le trio des Permanences* - avons beaucoup de chance, car chaque premier mardi du mois (sauf en janvier, juillet et août) de 14h.00 à 17h.00 dans la salle de conférence de l'Association du Personnel au bâtiment 61, en face de la Cafétéria, nous rencontrons ou avons la visite d'anciens collègues et même de futurs retraités.

## "PERMANENCES"

*(original: French)*

The last GAC Annual General Meeting, on 28th April 1998, was a success, bringing together many old friends. Of course, our thoughts were also for our absent colleagues.

We - *the Permanences trio* - are fortunate, as we meet old colleagues, and sometimes future pensioners, on the first Tuesday of each month (except in January, July and August) from 14:00 to 17:00 in the Staff Association's Conference Room in Building 61, opposite to the Cafeteria.

Certains viennent avec leurs problèmes, d'autres par sympathie discuter tout simplement un moment avec nous. Il arrive que quelques-unes de ces personnes nous apportent des renseignements très intéressants que nous ignorions!

Ces permanences sont ouvertes à tous les retraités et à ceux qui s'approchent de la retraite. Les sujets sont traités personnellement et confidentiellement. Dans tous les cas, les membres responsables des permanences sont là pour vous mettre en relation avec les services préposés ou les personnes intéressées (banque, fiscalité, Statuts et Règlements du CERN, etc.).

Aux cinq permanences de mai à novembre, nous avons reçu 25 visiteurs dont les sujets concernaient:

AVS:	1
Caisse maladie / <i>Health insurance</i> :	1
Imposition / <i>Taxation</i> :	8
UBS:	4
Nouveaux membres / <i>New members</i> :	4
Futurs membres / <i>Future members</i> :	2
Divers / <i>Miscellaneous</i> :	4
Bénévole / <i>Voluntary help</i> :	1
Courtoisie / <i>Courtesy visits</i> :	5

A chaque réunion du Comité du GAC, nous donnons un compte rendu succinct des sujets abordés aux permanences; il nous arrive parfois d'avoir à demander l'avis des membres du Comité avant de répondre sur des points importants.

Nous rappelons que les retraités et autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions doivent être en possession d'une carte d'accès pour pouvoir entrer au CERN (voir l'article sur ce sujet, page 9 de ce bulletin).

Some people come to discuss their problems, others simply to exchange a few words with us. Sometimes our visitors give us useful information of which we were not aware!

You are reminded that our *permanences* are open to all retired staff as well as those approaching retirement. Treatment is personal and confidential. Those responsible for the *permanences* are there to put you in touch with the appropriate services or people (bank, taxation, CERN Rules and Regulations, etc.).

During the five *permanences* held from May to November, we received 25 visitors whose questions concerned:

At each GAC Committee Meeting, we give a brief account of the problems raised; at times we need to seek the advice of the Committee in taking decisions.

All retired staff and other beneficiaries of the Pension Fund are reminded that they must possess an access card to enter CERN (see the article on this subject on page 9 of this bulletin).

Le statut fiscal des pensions du CERN, en France surtout, reste un problème épineux, douloureux pour certains, et un gros souci pour les futurs retraités. Nous avons pensé qu'il serait opportun d'organiser une réunion ouverte le 18 février 1999 de 14h.00 à 16h.30 dans la salle de conférence de l'Association du Personnel au bâtiment 61 (salle habituelle des permanences). Cette réunion sera divisée en deux parties; de 14h.00 à 15h.15 sur la fiscalité en France<sup>1</sup>, et de 15h.30 à 16h.30 sur la fiscalité en Suisse.

Nous tenons à vous remercier de vos voix lors du renouvellement de notre mandat. Nous souhaitons vivement pouvoir vous être utiles et vous mettre sur la bonne voie lorsque vous avez des problèmes.

Nous adressons une bien amicale pensée à nos collègues fatigués et nos sentiments émus à ceux et celles qui se retrouvent seuls.

L'équipe vous souhaite à tous et toutes un joyeux Noël. Que 1999 vous garde toujours en bonne santé. Avec l'espoir de vous voir nombreux à nos permanences.

GAC - Permanences,  
c/o Association du Personnel,  
CERN,  
CH-1211 Genève 23.

The taxation liability of CERN pensions is a tricky problem, especially in France. It is a painful subject for some pensioners, and a worry for future retired staff. Consequently, an open meeting has been arranged from 14:00 to 16:30 on 18th February 1999 in the Staff Association Conference Room in Building 61 (where we normally hold our permanences). This meeting will be divided into two parts; from 14:00 to 15:15 concerning French taxation<sup>1</sup>, and from 15:30 to 16:30 on Swiss taxation.

We wish to thank all those who voted for us in the elections earlier this year. We sincerely hope to be useful in helping you to solve your problems.

We send our best wishes to our former colleagues, especially those who live alone.

Your team hopes that you will have a Happy Christmas. May 1999 bring you good health. We also hope to see many of you at our *permanences*.

GAC - Permanences,  
c/o Staff Association,  
CERN,  
CH-1211 Geneva 23.

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Jacques LEROUX

DERNIERE MINUTE	LAST MINUTE
<p>Pour répondre à plusieurs questions, le changement de nom de la SBS en UBS n'affecte en rien les instructions données pour les prélèvements automatiques et les ordres permanents.</p>	<p>In reply to several questions, the change of name from SBS to UBS does not in any way affect existing automatic deductions and standing orders.</p>

<sup>1</sup> Voir aussi l'article sur ce sujet à la page 6 de ce bulletin / See also the article on this subject on page 6 of this bulletin.

## CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Nous avons appris avec tristesse les décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

<b>Thomas BALL</b>	ex EF	<b>8.06.98</b>
<b>Louis BAYONNE</b>	ex LEP	<b>22.09.98</b>
<b>Raymond BILLAUT</b>	ex SB	<b>18.09.98</b>
<b>Raymond CHALON</b>	ex SB	<b>19.06.98</b>
<b>Pierre CHUTEAUX</b>	ex SL	<b>11.08.98</b>
<b>Charles GIMBERT</b>	ex HS	<b>4.11.98</b>
<b>Louis GRANDCLEMENT</b>	ex EST	<b>8.11.98</b>
<b>Anthoine JEAN-ALEXIS</b>	ex LHC	<b>2.06.98</b>
<b>André MALAVALLON</b>	ex MT	<b>28.09.98</b>
<b>Giuseppe MERLO</b>	ex LHC	<b>29.10.98</b>
<b>Marcel PEGAT-TOQUET</b>	ex PS	<b>9.11.98</b>
<b>Delphin PLOUJOUX</b>	ex EP	<b>15.06.98</b>
<b>Jan RAVEN</b>	ex FI	<b>30.10.98</b>
<b>Louis RECORDON</b>	ex SB	<b>11.08.98</b>
<b>Glen SPINNEY</b>	ex EST	<b>20.07.98</b>
<b>Bernard SUTTON</b>	ex SL	<b>17.10.98</b>
<b>Günter ULLMANN</b>	ex DI	<b>13.06.98</b>
<b>Alan WETHERELL</b>	ex EP	<b>13.09.98</b>
<b>Fadenz WISZNIOWSKI</b>	ex ST	<b>6.06.98</b>

Ainsi que les décès d'autres bénéficiaires de la Caisse des Pensions:

**Maria BELLETTIERI ZANON 20.6.98**  
**Marie COTTIN 12.6.98**

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

La perte d'un conjoint est un événement douloureux pouvant laisser désemparée la personne qui doit assumer subitement une foule de responsabilités auxquelles elle n'a pas été préparée. Le Comité du GAC, conscient des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer dans ces circonstances difficiles, les invite, si elles le désirent, à se mettre en rapport avec l'un de ses membres ou à s'adresser à l'une des permanences, afin d'obtenir aide et assistance, ceci bien entendu en toute confidentialité.

## OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues given below:

And of the deaths of other beneficiaries of the Pension Fund:

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.

The loss of a spouse is a painful event which can leave a widow or widower distressed by many responsibilities for which she or he has not been prepared. The GAC Committee, aware of the difficulties that people may encounter in these circumstances, invites them, if they wish, to contact one of its members or go to one of the *permanences*, to get help and assistance, of course in strictest confidence.

Les personnes désirant proposer un hommage bref concernant un(e) retraité(e) décédé(e) sont invitées à apporter leur texte ou à l'envoyer à l'une des permanences.

Persons wishing to propose a short tribute for a retired colleague to be included in a future GAC Bulletin are invited to take or send this to one of the Permanences.

Maria FIDECARO

### *Hommages*

Nous avons reçu des hommages concernant des anciens collègues récemment décédés.

### *Tributes*

We have received tributes concerning former colleagues who have recently died.



Thomas Ball

Nombreux sont ceux qui se souviendront de Tom Ball comme un homme d'une culture vaste et variée au service de laquelle il s'était forgé un anglais haut en couleur. Son français, parfois truffé de néologismes surprenants, ne l'était pas moins mais conservait sa rigueur.

Qu'il s'agisse de ses premières armes dans l'industrie britannique, de son implication dans la vie politique de Manchester, ou de son travail dans le laboratoire de P.M.S. Blackett, l'ennui semble en avoir été toujours absent. Le début de sa carrière au CERN a été marqué par des événements qu'il savait traduire en anecdotes humoristiques.

J'ai eu le privilège de faire la connaissance de Tom peu après qu'il ait pris la responsabilité du Groupe de construction mécanique de la Chambre à Bulles à Hydrogène Liquide de 2m. Habile à faire ressortir les qualités de ses collaborateurs, Tom a su créer un esprit d'équipe dans ce groupe, qui a survécu à l'installation technique elle-même.

Many of us will remember Tom Ball as a man of vast and varied culture. He developed a colourful brand of English and expressed himself equally clearly in colourful and inventive French.

His days in British industry, his involvement in Manchester politics, and his work in P.M.S. Blackett's laboratory at the University of Manchester, were highlighted by his sense of humor as were the beginnings of his career at CERN.

I had the privilege of meeting Tom shortly after he had been put in charge of the Mechanical Construction Group of the 2m. Liquid Hydrogen Bubble Chamber. Thanks to his ability to bring out the best in his colleagues, Tom created a team spirit in the group, which outlived the technical installation itself.

Charles Peyrou, qui avait une grande confiance dans les connaissances, l'expérience et le bon sens de Tom, l'a employé comme conseiller inspiré dans le cadre de la Division TC puis du Département de Physique II. Tom devint l'adjoint du Chef de Département pendant l'absence d'Albert Burger du CERN. Il prit une part active dans l'élimination de pannes dans l'imposante installation de BEBC et fut responsable de l'énorme tâche que représentait le déménagement de GARGAMELLE à la Zone Ouest.

Et malgré des activités astreignantes, il a trouvé l'énergie pour prendre une part active à la gestion la Caisse des Pensions du CERN, particulièrement à l'époque de la construction des immeubles locatifs érigés par notre Caisse au Grand-Sacconnex.

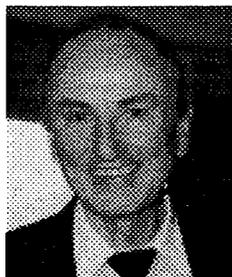
Quand, plus tard, Tom fut confronté à des ennuis de santé, il se trouva réconforté par l'amical soutien de ceux qu'il avait auparavant supervisé. Alors qu'il chérissait avant tout son propre pays et sa propre culture, il avait un respect admiratif des coutumes et de la culture des autres. Européen, Thomas Ball l'était naturellement comme il était un remarquable autodidacte.

Charles Peyrou, who had great confidence in Tom's experience, knowledge and common sense, used him as an inspired trouble-shooter in TC Division and later in the Physics II Department. Tom became acting Deputy Department Leader during Albert Burger's absence from CERN. He played an active part in solving problems which had arisen in the huge BEBC installation and was put in charge of the enormous task of moving GARGAMELLE to the West Area.

Although deeply involved in these demanding tasks, he found the energy to take a very active part in the management of the CERN Pension Fund, particularly at the time of the construction of the apartment buildings the Fund built in Grand-Sacconnex.

Later, when confronted with ill-health, Tom found comfort in the friendly support of those he had previously supervised. While his prime love was reserved for his own country and culture, he respected other cultures. Thomas Ball was a natural European with very wide interests.

René STIERLIN



Günther Ullmann

Le 13 juin dernier, le CERN perdait l'un de ses pionniers, Günther Ullmann.

Entré au CERN en 1955, quelques mois après la fondation officielle de notre Organisation, Günther Ullmann y passa la plus grande partie de sa vie active, jusqu'à

With the death of Günther Ullmann on 13th June, CERN has lost one of its pioneers.

Günther Ullmann joined CERN in 1955, a few months after CERN had been officially established, and spent the greater part of his active life with our Organization, retiring at

sa retraite en 1989 à l'âge de 65 ans, soit une période de 34 ans. Au cours de cette période riche en péripéties, Günther soutint avec constance la cause du CERN, souvent contre vents et marées.

Günther exerça ses premières activités dans le recrutement du personnel à une époque où le CERN était en pleine expansion. Dans ce domaine, son don d'intuition remarquable s'avéra particulièrement précieux. Devenu par la suite Chef de la Division du Personnel, il y révéla ses qualités de chef, capable de former une équipe efficace à partir d'éléments provenant d'horizons très divers. Pendant cette période, il prit part à de nombreuses négociations tant sur le plan interne avec l'Association du Personnel que sur le plan extérieur avec les Etats Membres, tâche rarement facile. Son ardeur à plaider sa cause pouvait provoquer des réactions épidermiques, mais ses talents de négociateur lui permettaient en général d'aboutir à des solutions satisfaisantes, tout en se faisant peu d'ennemis et un grand nombre d'amis. Très sensible aux questions humaines, il sut régler un grand nombre de cas particuliers dans lesquels il était appelé à intervenir, souvent sans même que les intéressés ne s'en soient rendu compte. Nombreux sont ceux qui doivent lui en être reconnaissants. Invité à devenir Membre du Directoire par John Adams et Léon van Hove, il y fit preuve des mêmes qualités dans une période qui fut loin d'être facile.

Lorsque Constant Tièche prit sa retraite en 1982, le poste d'Administrateur de la Caisse de Pensions devait être pourvu. Le CERN eut alors la bonne fortune de trouver en Günther l'homme qu'il fallait. Des réformes de structure s'avéraient nécessaires, tâche qu'il mena à bien avec succès. Son expérience directe des méfaits de l'inflation le poussa à favoriser les investissements immobiliers et fonciers et à répartir ceux-ci plus largement dans divers Pays Membres. La politique d'investissement conduite sous sa présidence permit notamment à la Caisse de Pensions de traverser sans aucune difficulté la crise boursière de 1987.

the age of 65 in 1989, a span of 34 years. During that eventful period, he proved a staunch champion of the CERN cause, often against heavy odds.

Günther's original duties covered the recruitment of staff at a time when CERN was in full expansion. In this capacity his outstanding gifts of intuition proved an invaluable asset. Subsequently, as Head of the Personnel Division, he showed remarkable qualities of leadership in welding a multinational staff into an efficient team. During that period he was involved in many negotiations internally with the Staff Association and externally with Member States, a task which was seldom easy. Never afraid to stand up for his brief, he could raise a few hackles, but his skill as a negotiator usually meant that he secured a satisfactory result, while making few enemies and many friends. His innate sensitivity to human problems enabled him to find satisfactory solutions to the many personal cases he had to deal with, quite often unbeknown to those concerned. Many are those who owe him a debt of gratitude. Invited by John Adams and Léon van Hove to join the Directorate, he displayed the same qualities in a period which was by no means easy.

In 1982 the post of Administrator of the Pension Fund had become vacant on Constant Tièche's retirement and CERN was lucky enough to find Günther willing to become the next incumbent. Structural reforms were needed and he carried them out successfully. His first-hand experience of inflation led him to place a certain emphasis on real estate and to spread the Fund's real estate investments further into various Member countries. He also presided over an investment policy which enabled the Pension Fund to be unaffected by the 1987 stock market crash.

Nombreux sont les Laboratoires et Organisations qui firent appel à son expérience et à ses talents lorsqu'il prit sa retraite: il était encore en pleine activité comme consultant trois semaines avant sa mort. Pour ses nombreux amis la mort de Günther Ullmann laisse un grand vide.

In retirement, his experience and talents were much in demand as a consultant to a variety of Organizations and Laboratories and he was still at work three weeks before he died. Günther Ullmann is sadly missed by his many friends.

Patrick MOLLET



Alan Wetherell

*(original: anglais)*

Alan Wetherell, décédé le 13 septembre 1998, était entré au CERN en 1959 et il y a passé presque toute sa carrière comme physicien de recherche. Il avait pris sa retraite le 31 décembre 1997.

Après avoir obtenu son doctorat à l'Université de Liverpool en 1958, il a travaillé aux Etats-Unis avant son entrée au CERN. Il est devenu membre d'un groupe travaillant au synchrotron à protons (PS) qui venait alors d'être achevé. Malgré la pénurie d'équipement, les résultats des premières expériences du groupe étaient bons.

Dans les années 60, Giuseppe Cocconi devint chef du groupe qui se tourna vers l'étude des interactions proton-proton, et effectua les premières expériences avec le faisceau de l'éjection lente du synchrotron. Le groupe fut aussi à l'avant-garde de la production des particules des collisions proton-noyau à 19.2 GeV/c et 24 GeV/c, et a recherché des quarks dans les faisceaux du synchrotron.

*(original: English)*

Alan Wetherell died on 13th September 1998. He joined CERN in 1959 and spent almost his entire career working as a research physicist at CERN. He retired on 31st December 1997.

After completing his Ph.D. at Liverpool University in 1958, he spent a year in the US before coming to CERN. He joined a group using the new proton synchrotron (PS). Despite the shortage of experimental equipment, the group did good early work.

In the mid sixties, Giuseppe Cocconi became the leader of the group, which turned to the study of proton-proton scattering and carried out the first experiments in the slow ejected proton beam from the synchrotron. It also did pioneering work on particle production from 19.2 GeV/c and 24 GeV/c proton-nucleus collisions and searched for quarks in the beams from the synchrotron.

Vers la fin de la construction de l'accélérateur russe de 70 GeV à Protvino (Serpukhov), les membres du groupe ont été invités à participer avec une équipe externe franco-belge dans la première expérience. Alan a travaillé à Protvino de 1968 à 1969. La production des particules a été mesurée à 70 GeV, et la collaboration déterminait les sections transversales des particules produites par l'accélérateur.

Le groupe Cocconi a eu une grande influence pendant le démarrage des ISR en 1970, et a fourni les premières indications concernant des collisions proton-proton. Ainsi a-t-il mesuré les sections efficaces totales et la production des particules aux petits angles. Quand Giuseppe Cocconi devint Directeur du CERN, Alan prit sa place comme Chef du Groupe. Le groupe s'intéressa ensuite aux interactions faibles et s'associa à Klaus Winter pour former la collaboration CHARM (CERN - Hambourg - Amsterdam - Rome - Moscou), qui étudia les interactions des neutrinos et antineutrinos et ce travail dura jusqu'aux années 80.

En 1981, Alan était nommé Chef de la Division EP, une fonction qu'il a exercée admirablement pendant trois ans et demi.

Ensuite, il rejoignit la collaboration DELPHI, où il devint responsable du calorimètre hadronique construit sous sa direction par une équipe russe.

Alan a eu une carrière distinguée et fut élu membre de la Royal Society (FRS). Malheureusement, sa retraite était de courte durée, et il décédait après une brève maladie, le 13 septembre 1997. Nous avons perdu un très bon ami.

When the 70 GeV Russian accelerator in Protvino (Serpukhov) was close to completion, the group members were asked to join with an external Franco-Belgian team to participate in the first experiment. Alan worked in Protvino in 1968-69. Particle production was measured at 70 GeV and the collaboration measured total cross sections for the particles produced at the accelerator.

The Cocconi group was very influential in the starting up of the ISR in 1970 producing the first data on the proton-proton collisions, and went on to measure total cross sections and particle production at small angles. When Giuseppe Cocconi became a Director of CERN, Alan took over as Leader of the Group, which became interested in weak interactions and joined up with Klaus Winter to form the CHARM collaboration (CERN - Hamburg - Amsterdam - Rome - Moscow), studying the interactions of neutrinos and antineutrinos, continuing until the early eighties.

Alan was appointed EP Division Leader in 1981. He did an excellent job during three and a half years' service.

He then joined the DELPHI collaboration at LEP and took responsibility for the hadron calorimeter which was mainly constructed under his guidance by the Russian participants in DELPHI.

Alan had a distinguished career, marked by his election to a Fellowship of the Royal Society. Unfortunately his retirement was short and he died after a brief illness on 13th September 1997. We have lost a good friend.

Jim ALLABY

## LA CAISSE DE PENSIONS

*(original: français)*

Dans ce Bulletin nous nous proposons de vous présenter les sujets suivants:

- les compensations pour les départs anticipés et pour la réduction de l'effectif;
- nouvelles administratives;
- rapports avec le Comité de placement;
- l'Assemblée générale et le Rapport annuel 1997;
- l'Expertise actuarielle au 1er janvier 1998.

### *Les compensations pour les départs anticipés et pour la réduction de l'effectif*

Nous poursuivons ici un sujet déjà abordé dans nos bulletins No. 16, de décembre 1997 (page 17) et No. 17, de juin 1998 (page 29).

S'appuyant sur une résolution du Conseil du CERN et sur l'article II 1.16 des Statuts de la Caisse<sup>2</sup>, le Conseil d'Administration a élaboré un projet tendant à ce que l'Organisation assure une compensation pour les effets sur l'équilibre de la Caisse de ses programmes de départs anticipés et de réduction de l'effectif. En fait, trois questions se posaient:

- reconnaître que ces programmes faisaient partie d'une politique de personnel décidée par le CERN au sens de l'article II 1.16 et de la résolution précitée;
- chiffrer le montant des compensations;
- fixer le mode de règlement de ces compensations.

## THE PENSION FUND

*(original: French)*

In this Bulletin we discuss the following subjects:

- compensation for early departures and staff reductions;
- administrative matters;
- links with the Investment Committee;
- Annual General Meeting and the 1997 Annual Report;
- actuarial review of 1st January 1998.

### *Compensation for early departures and staff reductions*

We are following up on a subject already discussed in Bulletins No. 16, December 1997 (page 17) and No. 17, June 1998 (page 29).

Based on a CERN Council resolution and on Article II 1.06 of the Pension Fund Rules<sup>2</sup>, the Governing Board has prepared a project to ensure that the Organization compensates the Fund for imbalances caused by CERN's early departure schemes and staff reductions. Three questions needed attention:

- recognize that these programmes are part of CERN's personnel policy in the sense of Article II 1.16 and the above mentioned resolution;
- determine the amount of compensation;
- decide how compensation should be made.

<sup>2</sup> **Article II 1.16: Politique des Organisations participantes.** Si la mise en œuvre d'une politique du personnel, décidée par l'une des Organisations participantes, influe sur l'équilibre financier de la Caisse, le coût en est supporté par ladite Organisation. / **Article II 1.06: Policy of Participating Organizations.** If one of the participating Organizations decides on a measure of personnel policy whose implementation affects the financial equilibrium of the Fund, the resulting cost shall be borne by that Organization.

Au mois de juin 1998, le Conseil du CERN a approuvé la proposition de la Direction de porter de 374,8 MCHF (millions de francs suisses) à 480,1 MCHF dans les comptes de l'Organisation et de la Caisse de Pensions le montant dû par l'Organisation à la Caisse de Pensions, au titre de compensation destinée à couvrir le reliquat du coût des départs anticipés entre 1988 et 1997. Dans le même temps:

- a) le taux d'intérêt net sera ramenée à 3%, contre 3,5% pour la compensation actuelle, à partir de 1999, et
- b) la période de remboursement sera allongée jusqu'à 2030, au lieu de 2022 pour la compensation actuelle.

Ainsi, les annuités s'élèveront à 23,55 MCHF (au prix de 1998) au lieu de 23,35 MCHF actuellement.

#### *Nouvelles administratives*

- a) Lors de sa réunion, le Conseil d'Administration de la Caisse a approuvé à l'unanimité la nomination de Madame M.J. Simoen, secrétaire générale de l'Institut universitaire belge des sciences nucléaires et membre de la délégation belge au Comité des Finances du CERN, en tant qu'expert auprès du Comité de placement, pour une période de un an à compter du 7 avril 1998.
- b) Le Conseil d'Administration de la Caisse a décidé de recruter un(e) assistant(e) chargé(e) du suivi de la politique de placement. Ceci avait déjà été envisagé lors de l'établissement du document CERN/GB/64.2 "*Politique de placement de la Caisse de Pensions du CERN - document de synthèse*". Les fonctions attachées à ce poste, en filière VII, seraient principalement de:
  - vérifier la congruence actif-passif;
  - faire des simulations de portefeuille;
  - analyser les risques;
  - analyser et superviser les performances des gestionnaires;
  - suivre la couverture monétaire;
  - assurer le secrétariat du Comité de placement.

In June 1998, the CERN Council approved the Management's proposal to increase from 374.8 MCHF (millions of Swiss francs) to 480.1 MCHF the amount shown in the accounts of the Organization and in those of the Fund as being due to be paid by the Organization to the Fund. This is intended to compensate for the effect of early departures between 1988 and 1997. At the same time:

- a) from 1999 onwards, the net interest rate will be reduced to 3%, compared to the present 3.5%, and
- b) the reimbursement period will be extended to 2030, instead of 2022 for the present compensation.

In consequence, annual repayments will be 23.55 MCHF (in 1998 prices) instead of 23.35 MCHF as at present.

#### *Administrative matters*

- a) At its meeting, the Governing Board of the Fund unanimously approved the appointment of Mrs. M.J. Simoen, General Secretary of the Belgian Institute for Nuclear Science and member of the Belgian Delegation to the CERN Finance Committee, as a consultant to the Investment Committee for one year from 7th April 1998.
- b) The Governing Board of the Fund has decided to recruit an assistant to be responsible for overseeing investment policy. This was already envisaged when the document CERN/GB/64.2, "*Politique de placement de la Caisse de Pensions du CERN - document de synthèse*" was prepared. The principal functions of this post, in Career Path VII, will be:
  - checking the assets-liabilities match;
  - making simulations of the portfolio;
  - risk analysis;
  - analysing and supervising managers' performances;
  - controlling currency overlay;
  - assuring secretarial support to the Investment Committee.

c) Interprétation et clarification des Statuts de la Caisse:

- La pension de la retraite anticipée se calcule en appliquant au montant de la pension différée un facteur de réduction dépendant de l'âge auquel on prend sa retraite (article II 2.05 des Statuts). Les Statuts de la Caisse fixent ce facteur année par année. Mais une année, c'est long, et appliquer le même facteur à 62 ans plus un mois et à 63 ans moins un mois, alors qu'un mois plus tard à 63 ans la réduction est plus faible, peut sembler injuste. L'Administration de la Caisse a donc calculé le facteur de réduction sur une base mensuelle par interpolation linéaire. Cette pratique a été formellement approuvée par le Conseil d'Administration.
- Les Statuts de la Caisse basent le calcul des prestations sur une durée d'affiliation de 35 années. Pour une durée moindre les prestations étaient réduites en proportion. Ceci était précisé dans certain cas mais, hélas, pas dans tous. Ceci entraînait parfois des incompréhensions qu'une clarification des Statuts a supprimées en précisant que la réduction proportionnelle s'applique à toutes les prestations.

d) Dans notre dernier bulletin (pages 28 et 29) nous vous avons annoncé qu'un nouveau règlement de la Commission de gestion immobilière allait être établi. C'est maintenant chose faite, et le Conseil d'Administration de la Caisse a approuvé le nouveau règlement à sa réunion du 5 mai 1998.

***Rapports avec le Comité de placement***

Le Conseil d'Administration a régulièrement entendu et discuté les comptes rendus présentés par le Président du Comité de placement, Guy Maurin, concernant la politique de placement et les résultats de la Caisse. Il s'est notamment intéressé aux mesures de protection sur les marchés

c) Interpretation and clarification of the Fund's Rules:

- An anticipated retirement pension is calculated by multiplying the deferred retirement pension by a reduction factor, which depends on the age at which retirement takes place, and following Article II 2.05 of the Rules it remains unchanged for 12-month periods. But a year is a long time, and it seems unjust to apply the same factor at 62 years plus one month and 63 years less one month, whereas one month later at 63 years the reduction is less. The Fund's Administration has therefore calculated the reduction factor on a monthly basis by linear interpolation. This practice has been formally approved by the Governing Board.
- According to the Fund's Rules, the benefits are calculated on the basis of a membership period of 35 years. For shorter membership, benefits are reduced proportionately. This was specified in a number of cases, but unfortunately not in all. Misunderstandings, which sometimes occurred, are now being avoided by a clarification of the Rules which states that the proportional reduction applies to all benefits.

d) In our last bulletin (pages 28 and 29) we told you that a new rule governing the Real Estate Management Commission was going to be established. This is now in force, as the Fund's Governing Board approved it on 5th May 1998.

***Links with the Investment Committee***

The Chairman of the Investment Committee, Guy Maurin, gives regular reports to the Governing Board concerning investment policy and the results obtained. The Board has been particularly interested in the measures taken to protect the Fund's assets on the share markets, decided

d'actions, décidées par le Comité à la suite des avis émis par la firme chargée de conseiller la Caisse dans son allocation d'actifs. Il a aussi entendu, à l'occasion d'une réunion tenue le 2 juin avec le Comité, deux représentants du dépositaire central ("global custodian"), la State Street Bank, exposer les nouvelles méthodes de calcul du risque du portefeuille ("value-at-risk") tel qu'il se pratique, en particulier, aux États Unis. Après cette séance d'information, le Président du Comité a signalé que la Caisse continuait à adopter une politique de prudence dans la gestion de son portefeuille en actions.

Les fortes corrections de cours intervenues à partir du mois d'août sur les marchés des actions ont montré le bien fondé des mesures de protection adoptées par le Comité de placement et donné raison à sa prudence.

#### ***L'Assemblée générale annuelle et le Rapport annuel 1997***

L'Assemblée générale des membres et bénéficiaires de la Caisse de Pensions a eu lieu le mercredi 7 octobre 1998 dans le grand amphithéâtre du CERN. Après une introduction de M. Paul Levaux, Président du Conseil d'administration, M. Christian Cuénoud, Administrateur de la Caisse, a présenté et commenté le Rapport annuel pour l'année 1997.

Au 31 décembre 1997, d'après le Rapport annuel, la Caisse comptait 3262 membres (3019 du CERN et 243 de l'ESO), en diminution de 1,2% par rapport au 31 décembre 1996. La décroissance de l'effectif apparaît toutefois beaucoup plus forte si l'on considère le chiffre à la date du 1er janvier 1998, qui tient compte d'environ 200 départs qui ont eu lieu en fin d'année 1997, date de terminaison de l'application de mesures discrétionnaires du Directeur général en matière de congé spécial pendant le préavis de retraite anticipée. Le montant total des contributions encaissées en 1997 a été de 124 MCHF, contre 122,5 MCHF en 1996.

by the Committee, following advice from the company counselling the Fund on the breakdown of its assets. On 2nd June 1998, a combined meeting of the Board and the Committee heard a presentation by two representatives of the global custodian, the State Street Bank, on new ways of calculating the risk of the portfolio ("value-at-risk") as practised, especially, in the United States. Following this information meeting, the Chairman of the Committee indicated that the Fund would continue to follow its policy of prudent management of its share portfolio.

The large share price fluctuations, which have occurred since August, have confirmed the wisdom of the protective measures adopted by the Investment Committee.

#### ***Annual General Meeting and 1997 Annual Report***

The Annual General Meeting of Pension Fund members and beneficiaries was held on Wednesday, 7th October 1998 in the CERN Main Auditorium. Following an introduction by Mr. Paul Levaux, President of the Governing Board, the Fund's Administrator, Mr. Christian Cuénoud, presented the Annual Report and commented on certain aspects of it.

The Annual Report shows that, on 31st December 1997, there were 3262 members of the Fund (3019 CERN and 243 ESO), a reduction of 1.2% compared to 31st December 1996. Staff reductions are revealed to be much greater by taking the complement on 1st January 1998, as the 200 or so departures at the end of 1997 are then included. The application of the Director-General's discretionary powers to grant special leave during the notice period of early departure ended on 31st December 1997. Total contributions received in 1997 amounted to 124 MCHF (millions of Swiss francs), compared to 122.5 MCHF in 1996.

Au cours de l'année 1997, le nombre des bénéficiaires est passé de 1660 à 1797. Le total des prestations versées en 1997 s'est élevé à 123,5 MCHF, en augmentation de 9,3% par rapport à l'année précédente. Il a donc pratiquement atteint le montant des cotisations encaissées.

Au 31 décembre 1997, les avoirs de la Caisse étaient de 3330 MCHF, dont 2981 MCHF constituaient le capital social, le reste étant affecté aux provisions et à une réserve d'environ 10% des avoirs. La performance globale de la Caisse pour l'exercice 1997 a été de 8,3%: l'objectif de rendement a donc encore une fois été dépassé. Ce résultat a été obtenu grâce à la bonne tenue des marchés boursiers internationaux sur lesquels la Caisse est présente; sur le portefeuille des actions, la Caisse a enregistré une performance de l'ordre de 16,3%, contre 6,3% sur le portefeuille d'obligations.

Le Rapport montre la variation de la répartition des investissements dans les différentes catégories de placements en cours de l'année 1997. Grâce à la hausse de la livre sterling et à l'amélioration des conditions du marché immobilier en Grande Bretagne, la Caisse a pu vendre à profit les immeubles qu'elle détenait en ce pays. Ses placements immobiliers étaient ainsi réduits à 8,7% du total des avoirs. La prudence face à la surchauffe des marchés boursiers a aussi amené à réduire les investissements en actions à 28,7% des avoirs, en augmentant, par contre, ceux en obligations à 28,1% et, surtout, en gardant un montant relativement élevé (23% des avoirs) en liquidités.

Le bon résultat de l'année 1997 a augmenté le taux de rendement interne des investissements sur le long terme. Calculé sur les 41 ans d'existence de la Caisse au 31 décembre 1997, ce taux de rendement interne se situait à 6,1%, mais il a été de 6,5% sur les 20 dernières années, s'approchant de la performance qui serait nécessaire pour maintenir la Caisse en équilibre.

#### *L'expertise actuarielle au 1er janvier 1998*

M. Guy Maurin, Vice-président du Conseil d'administration, donnait un exposé au sujet de l'expertise actuarielle de la situation de la Caisse au 1er janvier 1998.

During 1997, the number of the Fund's beneficiaries increased from 1660 to 1797. Benefits paid amounted to 123.5 MCHF, an increase of 9.3% compared to the previous year. Contributions received and benefits paid were therefore almost the same.

On 31st December 1997, the Fund's assets totalled 3330 MCHF, of which 2981 MCHF represent the capital, the rest being provisions and a reserve fund of about 10% of the total assets. The overall performance of the Fund in 1997 was 8.3%; so, once again, the target return was exceeded. This was due to the good results of the international financial markets used by the Fund; the performance of the Fund's share portfolio was about 16.3%, against 6.3% by the bond portfolio.

The Report shows the spread of its assets among the various types of investment modes during 1997. Thanks to the rise of the pound sterling and the improvement in the British property market, the Fund was able to sell its buildings in the UK at a profit. As a result, the Fund now has only 8.7% of its assets invested in real estate. A prudent reaction to the overvalue of the markets led to a reduction of share investments to 28.7% of overall assets, and a consequent increase to 28.1% in bonds and a relatively high percentage (23% of assets) in cash.

The good results in 1997 have increased the internal rate of return on investments. The average over the 41 years of the Fund's existence ending on 31st December 1997 is 6.1%, but has been on average 6.5% over the last 20 years, getting close to the performance necessary for the equilibrium of the Fund.

#### *Actuarial review on 1st January 1998*

M. Guy Maurin, Vice-President of the Governing Board discussed the Fund's actuarial situation as on 1st January 1998.

Le but de l'expertise actuarielle, qui est faite tous les trois ans, est de vérifier que le financement, actuel et futur, de la Caisse est en ordre, compte tenu de la fortune existante, des cotisations qui seront encaissées, du rendement attendu de la fortune, des prestations actuelles et futures, des frais administratifs et autres dépenses liées au fonctionnement de la Caisse.

Les calculs de l'actuaire-conseil constituent une projection de la situation de la Caisse sur une période de fonctionnement de 30 ans, dite "en caisse ouverte". Cette projection se base sur de nombreuses hypothèses concernant, entre autres choses, l'évolution future des effectifs des membres et des bénéficiaires, l'évolution des traitements de référence, l'adaptation des pensions, le rendement de la fortune. Certaines des hypothèses à utiliser ont été définies par le Conseil du CERN, les autres sont basées sur les programmes des Organisations participantes et sur les statistiques disponibles au niveau du CERN ou dans la fonction publique suisse (notamment les tables de mortalité). Un ensemble d'hypothèses cohérentes constitue un "modèle actuariel".

Un groupe d'études ad-hoc, présidé par Guy Maurin, a envisagé, en collaboration avec l'actuaire-conseil, 27 modèles différents, destinés à explorer l'influence de différents paramètres sur le bilan technique. Voici quelques résultats des comparaisons entre les différents modèles:

- l'accroissement de la longévité intervenu de 1990 à 1998 a produit une augmentation du déficit technique de 88 MCHF;
- la diminution prévue de 600 unités de l'effectif cotisant dans les prochains 10 ans contribue au déficit technique pour un montant de 118 MCHF;
- une augmentation de 0,25% du taux de rendement moyen sur les 30 ans de projection diminuerait le déficit technique de 125 MCHF,
- une majoration annuelle moyenne de 1% des traitements sur les 30 ans de projection augmenterait le déficit technique de 145 MCHF, tandis que une égale majoration des pensions l'augmenterait de 400 MCHF.

Actuarial reviews, which take place every three years, are aimed at verifying that the state of the present and future financing of the Fund is satisfactory, taking into account present assets, future contributions, expected return on investments, present and future benefits, administrative costs and other expenses related to the operation of the Fund.

The consulting actuary makes a projection of the Fund's situation over a 30-year operating period as an "open fund". This projection is based on many assumptions concerning, among other things, the future numbers of members and beneficiaries, changes to reference remuneration, adjustments of pensions, and return on investments. Some of the assumptions used are defined by the CERN Council, others are based on the programmes of the participating organizations and on CERN statistics or those of the Swiss Civil Service (notably mortality tables). By assembling coherent sets of assumptions, "Actuarial models" can be created can be obtained.

With the collaboration of the consulting actuary, an ad-hoc study group, led by Guy Maurin, has prepared 27 different models with the aim of evaluating the influence of the various parameters on the technical balance. Here are a few results obtained by applying different models:

- the increase of life expectancy observed between 1990 and 1998 has resulted in a rise of 88 MCHF in the technical deficit;
- the planned reduction of staff numbers by 600 during the next 10 years increases the technical deficit by 118 MCHF;
- an increase of 0.25% in the average return on investments during the projected 30 years would reduce the technical deficit by 125 MCHF;
- an average yearly increase of 1% in salaries over the projected 30 years would increase the technical deficit by 145 MCHF, while equal adjustments applied to pensions would increase it by 400 MCHF.

Parmi les 27 modèles étudiés, l'actuaire-conseil recommande d'en considérer un, qu'il qualifie de "modèle le plus probable", pour tenir compte le mieux possible de toutes les informations actuellement en notre possession, afin d'évaluer le bilan technique. Ce modèle tient compte, par exemple, de l'allongement progressif de l'espérance de vie et de la réduction prévue de l'effectif du CERN, mais aussi de l'opportunité de transférer une partie des réserves à la fortune sociale de la Caisse et de la faible inflation qui caractérise actuellement l'économie et qui permet d'escompter des adaptations moyennes des salaires et des pensions ne dépassant pas 2% annuellement dans les dix prochaines années.

Avec ce "modèle le plus probable", l'actuaire-conseil évalue le déficit technique à environ 150 MCHF, en nette diminution par rapport à celui de la précédente étude actuarielle. En vue de cette amélioration de la situation, l'actuaire est d'avis "qu'il n'y a pas lieu de modifier, pour l'instant, le taux de cotisation". Pour conforter cette conclusion, il convient aussi de considérer que, à l'avenir, le CERN devrait créditer à la Caisse des compensations pour les effets des réductions de son personnel, au fur et à mesure que ces réductions interviennent.

In view of all the facts known today, the consulting actuary has recommended that one of the 27 models studied be adopted as "the most likely model" for the estimation of the technical deficit. This model, for example, takes account of the gradual increase in life expectancy and of the forecast reduction in CERN staff numbers, as well as the possibility of transferring a part of the reserves to the Fund's capital, and the low inflation observed at present, which allows an upper limit of 2% per annum to be assumed for the average salary and pension adjustments over the next ten years.

Using this "most likely model", the consulting actuary has estimated the technical deficit to be 150 MCHF, much lower than that predicted by the previous actuarial study. In view of this more favorable estimate, the actuary considers that there are no grounds at present to modify the rates of contribution. In support of this view, it is recalled that CERN should compensate the Fund for the effects resulting from staff reductions, as and when these occur.

Jean-François BARTHELEMY, Lorenzo RESEGOTTI

## ASSURANCE MALADIE

*(original: français)*

Comme nous indiquions dans le Bulletin No. 17, paru au mois de juin dernier, plusieurs actions étaient prévues au cours de l'année en matière d'assurance maladie.

Dans le cadre du Comité de surveillance de l'assurance maladie du CERN (CHISB), une étude de marché a été lancée en vue de trouver des compagnies d'assurances intéressées par une remise d'offre pour une convention d'assurance maladie, la convention actuelle avec AUSTRIA venant à échéance fin 1999. Cette étude de marché a été réalisée avec l'aide d'un consultant externe.

## HEALTH INSURANCE

*(original: French)*

As we mentioned in Bulletin No. 17, published last June, several actions concerning health insurance were planned for 1998.

Under the auspices of the CERN Health Insurance Supervisory Board (CHISB), a market survey has been undertaken to find insurance companies interested in submitting a tender for a new health insurance agreement, as the present Austria agreement will terminate at the end of 1999. This market survey has been carried out with the help of an external consultant.

Un groupe de travail spécial du CHISB a eu pour tâche de préparer un appel d'offre, toujours avec l'aide d'un consultant externe, cet appel d'offre doit être lancé au début du mois de décembre 1998. Le niveau actuel des prestations sera maintenu quel que soit le gestionnaire choisi.

Le CHISB a élaboré et publié le CHIS Bull', bulletin d'information du système d'assurance maladie du CERN, dont vous avez déjà reçu deux numéros et dont le troisième est en préparation au moment où nous rédigeons cette contribution. Ce numéro sera en partie consacré au problème de l'inflation médicale et notamment à celui des surfacturations pratiquées par certains praticiens. Le CHIS Bull' a reçu un accueil favorable et contribue à des échanges d'information touchant l'ensemble des problèmes soulevés par notre assurance maladie.

Afin de mieux contrôler les dépenses découlant des soins dentaires, il a été décidé d'introduire de nouvelles dispositions à partir du 1er janvier 1999. Dès cette date, la fourniture d'un devis sera exigée pour tous les **soins non urgents** dont le montant estimé sera supérieur à **800 CHF**. Il s'agit essentiellement des frais encourus par les travaux de prothèse et d'orthodontie. L'assuré devra à cet effet faire remplir un formulaire par son médecin-dentiste et le retourner sans délai à AUSTRIA qui lui communiquera son avis dans un délai de 10 jours civils suivant la réception du devis.

D'autres sujets ont encore été abordés au CHISB tels que l'étendue territoriale de l'assurance maladie et l'adaptation des prestations d'optique (montures de lunettes, lentilles de contact), nous vous tiendrons informés des modifications éventuelles pouvant intervenir par rapport aux pratiques actuellement en vigueur.

Le groupe interne de travail de l'Association du personnel sur l'assurance maladie a poursuivi ses travaux dans la domaine de l'assurance dépendance. Un rapport circonstancié a été demandé à un expert extérieur et remis ensuite à tous les membres

A special CHISB working group has been preparing a call for tenders (again with the help of an external consultant) which it is planned to send out at the beginning of December 1998. Regardless of which company is chosen, benefits will remain as at present.

An information bulletin concerning the CERN health insurance scheme, the CHIS Bull', has been prepared and published by the CHISB. You have already received the first two issues, and a third is in preparation at the time of writing this contribution. The forthcoming issue will deal mainly with increasing medical costs, especially overcharging practised by certain doctors. The CHIS Bull' has been well received and is helping with the dissemination of information on all aspects of our health insurance scheme.

In order to limit dental care expenses, new procedures will be introduced. With effect from 1st January 1999, a formal estimate will be required for all **non-urgent treatment** likely to cost more than **800 CHF**. In principle, this will concern the costs of orthodontic treatment and prostheses. The insured person will first have to ask the dentist to complete a form and return it to AUSTRIA, which will communicate its decision during the 10 working days following the receipt of the estimate.

Other subjects discussed by the CHISB include the territorial limits of the health insurance, and the updating of benefits for spectacles (frames, contact lenses). We shall inform you of any changes to existing procedures which may be introduced.

The Staff Association's internal working group has continued its examination of long-term care. A consultant has prepared a detailed report, distributed to all CHISB members. The contents of this report have been useful for the preparation

du CHISB. Les informations contenues dans ce rapport ont servi à la préparation d'un rapport présenté au Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF) afin de sensibiliser les délégués de nos Etats Membres à ce problème. Le groupe de travail a procédé à l'établissement d'un cahier de charges pour l'assurance hébergement. Nous avons aussi pu prendre connaissance d'un certain nombre de contrats déjà existants et proposés par diverses compagnies d'assurances. Une comparaison entre ces propositions et celles qui pourraient être issues d'un "système maison" conçu et géré par le CERN est en cours.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir, dans la mesure de nos moyens, les informations supplémentaires que vous aimeriez recevoir.

of a further report to the Tripartite Employment Conditions Forum (TREF) aimed at drawing the attention of our Member State Delegates to the problem. The working group has prepared a set of conditions for insurance covering lodging costs. It has also examined a certain number of existing proposals by several insurance companies, and these are being compared with those emerging from a possible "in-house system" conceived and managed by CERN.

As far as we can, we shall be pleased to provide you with any additional information you require.

Reinhard BUDDE , Jean-Paul DISS , Pierre LAZEYRAS

## ACTIVITES SOCIOCULTURELLES - VOYAGES

*(original: français)*

Notre dernière proposition pour un voyage n'a pas eu d'écho. Il faut même dire pas d'écho du tout. Et c'est ainsi, en accord avec le Comité, que nous arrêtons nos propositions de sorties.

Si nous examinons le pourquoi, tout paraît simple en comparant nos prix avec ceux proposés par les agents de voyages qui traitent pour un plus grand nombre de voyageurs. En plus, les prestations qui étaient offertes étaient au dessus de la moyenne.

Nous comprenons que les retraités sont beaucoup sollicités ailleurs; par exemple, il y a les associations locales et les sorties vers les familles.

Nous pensons qu'il est plus logique de favoriser les rencontres entre anciens collègues par de courtes périodes conviviales. En conséquence, nous ferons un effort spécial pour le "pot" à la fin d'année.

## SOCIAL AND CULTURAL ACTIVITIES - EXCURSIONS

*(original: French)*

Not one single person was interested in our last proposal for an outing to the South of France. Therefore, in agreement with the Committee, we are making no further proposals.

If we ask ourselves why this has happened, a lot can be explained by a simple comparison of our prices with those of travel agents, which operate with a much greater number of travellers. In addition, we proposed trips with higher than average standards.

We understand that retired staff have other attractions, such as trips organized by local associations and visits to family and children in other parts of the world.

We believe that shorter outings and social events might be more welcome for contacts between former colleagues. With this in mind a special effort is being made for the end of year drink.

Malgré la manque de réussite, nous ne sommes néanmoins pas trop déçus, et nous sommes quand même encouragés par quelques réponses à notre questionnaire du Bulletin No. 17 de juin 1998. Encore une fois une questionnaire se trouve à la fin de cette édition.

A bientôt, amicalement,

## BREF RAPPEL HISTORIQUE SUR NOTRE GROUPEMENT

*(original: anglais)*

Le *Groupement des Anciens du CERN*, sous sa forme actuelle, a été créé en février 1988, et nous célébrons notre dixième anniversaire cette année. Le moment est venu de faire un bref rappel historique.

En 1970, il y avait peu de bénéficiaires de la Caisse des Pensions, mais leur nombre a augmenté à quelques centaines en 1980. A cause de cette augmentation, plusieurs observateurs des pensionnés ont été invités aux réunions de l'Association du personnel quand des questions concernant les pensionnés furent examinées.

En 1987, à l'initiative de Jean Gervaise, une décision importante était prise de créer un *Groupe de Coordination des Anciens du CERN*, composé de neuf membres.

Suite au travail de ce Groupe de Coordination, la première Assemblée générale du *Groupement des Anciens du CERN* (GAC) a eu lieu en février 1988, et un premier comité était élu. Lors de l'Assemblée générale suivante, en 1989, le Comité a été reconduit pour une année, et, en 1990, des statuts nouvellement rédigés ont été approuvés. En juillet 1990, le premier Bulletin GAC était publié, et, depuis, le Bulletin a paru tous les six mois.

Although our efforts to prepare and propose outings to those interested have not met with success, we are nevertheless not too disappointed and are even encouraged by having received several replies to our questionnaire included in Bulletin No. 17 last June. A questionnaire can also be found at the end of this issue.

With our best wishes,

Alain BURLET, Mario CESELLI

## BRIEF HISTORY OF OUR ASSOCIATION

*(original: English)*

The *CERN Pensioners' Association*, as we know it today, was created in February 1988, so we are celebrating our tenth anniversary this year. It is therefore an appropriate moment to look back and recall its past.

In 1970, there was only a handful of Pension Fund beneficiaries, but by 1980 there were already several hundred. Because of the increasing numbers of retired personnel, the Staff Association included observers representing pensioners when matters relevant to them were under consideration.

In 1987, following the initiative of Jean Gervaise, a more formal step was taken when a *Groupe de Coordination des Anciens du CERN* was created, consisting of nine members.

As a result of the work of this Co-ordinating Group, the first Annual General Meeting of the new *CERN Pensioners Association* (GAC) took place in February 1988, when the first Committee was elected. At the following Annual General Meeting in 1989, the initial committee was renewed for a further year, and in 1990, the new GAC Rules were approved. In July 1990, the first GAC Bulletin was published, and Bulletins have since been published at six-monthly intervals.

Pendant les années qui ont suivi, les Comités du GAC ont maintenu un dialogue avec les retraités et l'Administration du CERN, en recherchant des solutions aux problèmes variés que les pensionnés du CERN devaient affronter.

Il faut évoquer les efforts faits pendant les premières années par le Comité du GAC pour être intégré officiellement à l'Association du personnel; pour obtenir des sièges d'observateurs pour les comités s'occupant de pensions et de caisse maladie. Il a aussi lutté pour la reconnaissance des retraités par la Direction du CERN.

Ayant été nommé Président du Groupe de Coordination en 1987, Jean Gervaise est resté Président du GAC jusqu'en 1992. Ensuite, Gordon Munday lui a succédé comme Président de 1992 à 1996. L'actuel président est Giorgio Brianti depuis 1996. Ces présidents ont largement contribué au travail de notre Groupement, et ont été bien aidés par tous les Membres du Comité, plus particulièrement par les Vice-présidents, Secrétaires et Trésoriers.

Dans le tableau qui se trouve à la page 30, les noms des membres des Comités<sup>3</sup> sont indiqués avec leurs périodes de service. On constate que, si la période de service de la plupart des membres du Comité est de 4 à 6 ans, quelques personnes y sont restées plus longtemps. Jean-Paul Buathier est membre depuis 1990, et a même été observateur des pensionnés auprès de l'Association du personnel en 1980! Robert Lévy-Mandel devint membre du premier Comité GAC en 1988 et y restait jusqu'à 1996; entre autres activités: il a créé le Bulletin dont il a été le rédacteur pendant sept ans. Jean Robert est membre depuis 1992 et il est actuellement Vice-Président. Mais le champion toute catégorie est Lorenzo Resegotti, qui est entré dans le Comité en 1988 et en est toujours membre aujourd'hui.

Over the years, the GAC Committees made great efforts to maintain contact with retired staff and the CERN Management, and have sought solutions to varied problems encountered by CERN pensioners.

During the early years, the Committee made considerable efforts to be officially integrated into the Staff Association, as well as to have observers at the committees concerned with pensions and health insurance. It has also worked hard to get the CERN Management to properly recognize the pensioner status.

Having been nominated President of the Coordinating Group in 1987, Jean Gervaise continued as President of GAC until 1992. Then came Gordon Munday from 1992 to 1996, followed by Giorgio Brianti who has been President since 1996. These Presidents have made important contributions to the work of our Association, and, in this, they have been ably supported by all the Committee Members, especially the Vice-Presidents, Secretaries and Treasurers.

The table on page 30 lists the names of committee members<sup>3</sup> and the periods for which they served. It shows that while most members serve on the Committee for four to six years, several have been active for longer. Jean-Paul Buathier has been on the Committee since 1990, and was an observer for the pensioners at Staff Association meetings already in 1980! Robert Lévy-Mandel joined the first GAC Committee in 1988 and remained a member until 1996; among other activities, he edited the Bulletin for seven years. Jean Robert has served since 1992 and is currently Vice-President. But the record holder is Lorenzo Resegotti, who also joined the GAC Committee in 1988 and is still a member today.

Norman BLACKBURNE

<sup>3</sup> Cet article et le tableau ont été préparés à partir des comptes rendus des réunions des comités; l'auteur serait très reconnaissant d'être informé de toute erreur ou omission. / *This article and the table have been prepared from the minutes of the committee meetings; the author would be very grateful to receive corrections to any errors or omissions they may contain.*



## SERVICES DU CERN ET ADRESSES UTILES

(informations préparées par le Service social  
du CERN)

Voici des informations concernant quelques  
services du CERN intéressant les  
pensionnés:

### *Services d'Enseignement*

Les cours sont ouverts aux pensionnés, dans  
la limite des places disponibles (voir Bulletin  
Hebdomadaire du CERN).

### *Service Social*

Quoique ce service ait été créé pour traiter  
des problèmes affectant des membres actifs  
du personnel, il est cependant ouvert aux  
pensionnés dans le respect du principe de  
confidentialité.

## USEFUL CERN SERVICES AND ADDRESSES

(information prepared by the CERN Social  
Service)

Here is some information concerning  
several CERN services which may be of  
interest to pensioners:

### *Education Service*

Courses are open to pensioners, subject to  
places being available (see CERN Weekly  
Bulletin).

### *Social Service*

Created to deal with problems of active  
staff, is also open to pensioners on a strictly  
confidential basis.

Assistante sociale / *Social worker*

Pascale LEUZZI, Tél: (+41 22) 767 44 79

Assistante sociale / *Social worker*

Sylvie RICHARD, Tél. (+41 22) 767 28 32

Assistante administrative /  
*Administrative assistant*

Claudia HOFFMANN-DENARIE, Tél. (+41 22) 767 42 01

### *Le Fonds d'Entraide*

Il est ouvert aux pensionnés et aux membres  
de leur famille. Tous les cas sont traités en  
stricte confidentialité. Les demandes de  
prises en considération doivent lui être  
adressées par le canal du Service Social du  
CERN.

### *Mutual Aid Fund*

Is open to pensioners and members of their  
families. All cases are examined in strict  
confidence. Requests for help should be  
transmitted via the CERN Social Service.

## Questions concernant la loi suisse sur l'assurance maladie (LAMal) *Questions concerning the Swiss law concerning health insurance (LAMal)*

Département de l'action sociale et de la  
Santé,  
Service de l'assurance maladie (GE),  
4, rue du Vieux-Marché,  
1207 Genève.  
A l'attention de Monsieur Meille  
Tél: (+41 22) 787 65 30

Monsieur Cl.-A. Brea,  
Directeur,  
Organe cantonale de contrôle de  
l'assurance-maladie du Canton de Vaud,  
Case postale 288,  
1001 Lausanne.  
Tél: (+41 21) 348 29 11

**Caisse Cantonale Genevoise de compensation  
AVS-AI-APG**

54, route de Chêne  
1208 Genève  
Tél. (+41 22) 718 67 67 Interne 700/703  
Madame Siebold, directrice  
Monsieur Risse ou Madame Kern, service juridique

---

**Activités bénévoles et loisirs/*Benevolent and leisure activities***

Croix Rouge Suisse - Section Genevoise,  
Service du Volontariat,  
9, rte des Acacias,  
1211 Genève 24.  
Tél. (+41 22) 342.40.50.

Centre Genevois du Volontariat,  
7, avenue Pictet de Rochemont,  
1207 Genève.  
Tél: (+41 22) 736 82 42 (14:00 - 18:00).

Centre Social Protestant,  
Secteur Bénévolat,  
14, rue du Village Suisse,  
Case postale 177,  
1211 Genève 8.  
Tél: (+41 22) 807 07 00.

Caritas Genève,  
Service Animation et Bénévolat,  
53, rue de Carouge,  
1205 Genève 8.  
Tél: (+41 22) 708 04 44.

Troc-Temps - Secrétariat, MDA  
2, bd. Carl Vogt,  
Case Postale 14,  
1211 Genève 8.  
Tél: (+41 22) 329 83 84.  
merc. et vend./wed. and fri. (9:00 - 11:30)

Swisscontact,  
Fondation Suisse de coopération au  
développement technique,  
Service Expert Corps,  
Döltsweg 39, Case Postale,  
8055 Zürich  
Tél: (+41 1) 454 17 17.

Service Social - Ville de Genève,  
25 rue Dizerens,  
1211 Genève 4.  
Tél: (+41 22) 418.47.00.

Lecture et compagnie,  
Barbara Bianchi,  
1, rue Hugo-de-Senger,  
1205 Genève.  
Tél: (+41 22) 329 25 19.

Fédération des Clubs d'Aînés du Canton de  
Genève - Secrétariat,  
22, route de la Chapelle,  
1212, Grand-Lancy.  
Tél: (+41 22) 343 97 77.

Centre d'Animation pour retraités,  
22, route de la Chapelle,  
1212, Grand-Lancy.  
Tél: (+41 22) 343 97 77.

Université du 3ème âge,  
2, rue de Candolle,  
1211 Genève 4.  
Tél: (+41 22) 705.70.42  
lun. au vend./mon. to fri. (9:30 - 11:30)



## CERN PENSIONERS' ASSOCIATION (GAC)

### MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr., Mrs., Ms., (name in capitals).....

(forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code..... Locality..... Country.....

Telephone No.....

wish to join\* the CERN PENSIONERS' ASSOCIATION (Groupement des Anciens du CERN)

I will pay my annual subscription of 25 Swiss francs by a standing order to:

UBS, CERN-Meyrin, 1211 Geneva 23

in favour of Account No. **C7-109'245.0** (Groupement des Anciens du CERN).

Date:.....

Signature:.....

*To be sent to: CERN Pensioners' Association (Groupement des Anciens du CERN),  
c/o Staff Association,  
CERN,  
CH - 1211 GENEVA 23.*

---

\* Article 4 of the GAC Statutes states: "Shall be eligible for Membership of the Association, ex-CERN staff who are CERN Pension Fund beneficiaries, whether their retirement be actual or deferred, other beneficiaries of the Fund (widows, widowers, dependent children, orphans)."

## GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN (GAC)

### QUESTIONNAIRE

#### ACTIVITES SOCIOCULTURELLES - VOYAGES

*Réponses souhaitées de la part des seules personnes intéressées par les activités socioculturelles et voyages du Groupement, et qui n'ont pas déjà répondu à un questionnaire.*

M., Mme., Mlle., (nom en majuscules).....

(prénoms).....

Demeurant (rue, numéro).....

No. postal..... Localité..... Pays.....

No. de téléphone.....

vous fait part de son intérêt pour les activités socioculturelles et voyages organisés par le GAC.

Date:.....

Signature:.....

*A envoyer au:*

*Groupement des Anciens du CERN,  
"Activités socioculturelles - Voyages",  
c/o Association du Personnel  
CERN,  
CH - 1211 GENEVE 23.*

## CERN PENSIONERS' ASSOCIATION (GAC)

### QUESTIONNAIRE

#### SOCIAL AND CULTURAL ACTIVITIES - EXCURSIONS

*Only those persons interested in the Association's social and cultural activities and excursions and have not already sent in a Questionnaire should reply.*

Mr., Mrs., Ms., (name in capitals).....

(forenames).....

Residing (street, number).....

Postal code..... Locality..... Country.....

Telephone No.....

is interested in receiving information concerning GAC social and cultural activities and excursions.

Date:.....

Signature:.....

To be sent to:

*CERN Pensioners' Association (Groupement des Anciens du CERN),  
"Social and cultural activities - Excursions".  
c/o Staff Association,  
CERN,  
CH - 1211 GENEVA 23.*